

Instructions officielles :

Thème introductif – Les enjeux du développement 7-8 h **Question obligatoire**
Du développement au développement durable.

Mise en œuvre
L'étude de cette question prend appui sur les problématiques indiquées et intègre des exemples.

- Un développement inégal et déséquilibré à toutes les échelles.
- De nouveaux besoins pour plus de 9 milliards d'hommes en 2050
- Mettre en œuvre des modes durables de développement.

Séances n°1, 2 et 3: Introduction + mesurer les inégalités.

Introduction :

La notion de **développement** est une **notion positive** qui repose sur **l'amélioration des conditions de vie** de la population d'un pays ; elle dépend en grande partie sur **la croissance économique** et donc **l'exploitation des richesses nationales**. Aujourd'hui, on distingue cette notion de la notion de **développement durable** qui suppose que l'on intègre la dimension environnementale à celle de développement et donc de mesurer **l'impact des activités économiques sur l'espace local mais aussi planétaire**.

A l'échelle de la planète, les nations n'ont pas atteint le même niveau de développement ; **il existe donc d'immenses inégalités entre les pays et à l'intérieur des pays** dont il est nécessaire de bien connaître et qui explique que la notion du développement durable ne peut être perçue de la même façon dans tous les Etats.

D'autre part la croissance rapide de la population dans les pays les plus pauvres nécessite un accroissement encore plus rapide de la production pour permettre d'améliorer les conditions de vie la question de la durabilité des ressources est donc souvent secondaire face à l'impératif de survie des populations les plus pauvres et de développement économique général du pays.

Plusieurs questions sont liées à la notion de développement durable et en particulier les questions touchant l'énergie, l'alimentation et l'exploitation des ressources naturelles par l'industrie.

Le cours s'articule autour de trois problématiques complémentaires :

- Quels sont les inégalités et déséquilibres de développement de la planète ? Etat des lieux de notre monde.
- Quels sont les enjeux de la croissance démographique mondiale ?
- Comment définir le développement durable et par quels moyens peut-on le mettre en œuvre ?

I. Un monde inégal :

1. Les inégalités de développement :

Carte p 16-17 : IDH.

Q1 : Que signifie l'ID, quels critères permettent son calcul et que permet-il de comparer.

Q2 : Observer l'échelle et identifier les trois grandes divisions que fait apparaître l'IDH.

Q3 : Associez à chaque division des espaces mondiaux.

Q4 : pourquoi peut-on dire qu'il existe une division du monde en Deux espaces très inégaux.

Sous forme de tableau.

Q2-3 : Réponse

Grandes divisions :	Espaces mondiaux
- IDH fort : Supérieur à 0,8	Amérique du Nord Europe Japon, NPIA Océanie Certains pays d'Amérique Latine et du Moyen-Orient
- IDH moyen : De 0,8 à 0,7	Amérique centrale et Latine Afrique du Nord Moyen-Orient et Asie centrale Asie de l'Est et du SE
- IDH faible :	Grandes Antilles

Il existe donc à l'échelle mondiale, une coupure entre les **pays dits du Nord** et les **pays du Sud**. Cette ligne de partage évolue car le développement rapide de certains états nécessite de revoir la ligne de partage qui dans certains cas n'est plus pertinent. C'est pourquoi, il existe une typologie plus précise qui tient compte à la fois du poids économique des états et du niveau de développement :

- Les pays développés dont l'IDH est très forts (0,9) qui forment un ensemble qualifié de Triade.
- Les PECO anciennement communistes.
- Les pays émergents qui font figure de futures grandes puissances et dont le développement économique et social est rapide. (0,7 et 0,9)
- Les pays en situation intermédiaire (0,7 et 0,5) qui connaissent des développements économiques très variables.
- Les PMA : Pays les moins avancés (- de 0,5) dont la situation sociale est difficile pour une immense partie de la population.

2. Richesse et pauvreté.

L'une des conséquences des inégalités dans le monde est la coexistence dans notre monde d'espace de richesse et d'espace de pauvreté.

Carte p 18 :

Le PIH 1 mesure le niveau de pauvreté interne des états du Sud.

L'IPH-1 est calculé à partir de la moyenne cubique de trois indicateurs exprimés en pourcentages P_1 , P_2 et P_3 :

- P_1 est le pourcentage de décès avant 40 ans.
- P_2 est le pourcentage d'analphabétisme.
- P_3 représente le manque de conditions de vies décentes, il est lui-même la moyenne arithmétique de trois sous-indices P_{31} , P_{32} et P_{33} :

- P_{31} est le pourcentage de personnes privées d'accès à l'eau potable ;
 - P_{32} est le pourcentage de personnes privées d'accès aux services de santé;
 - P_{33} est le pourcentage d'enfants de moins de cinq ans souffrant d'insuffisance pondérale (modérée ou aiguë).

À partir de 2001, on a vu une rectification dans la méthode de calcul du dernier indice en éliminant "le pourcentage de personnes privées d'accès aux services de santé, à cause d'un manque de données fiables. On calcule alors :

$$P_3 = \frac{P_{31} + P_{32} + P_{33}}{3} \qquad IPH_1 = \sqrt[3]{\frac{P_1^3 + P_2^3 + P_3^3}{3}}$$

Travail sur ensemble documentaire :

Question : Travail relevé et corrigé. (20-25 mn.)

Observez les documents puis utilisez les informations que vous avez recueillies pour rédiger un texte d'une dizaine de lignes mettant en évidence de façon précise les espaces **d'extrême pauvreté** et les conséquences de celle-ci.

Doc. p 18, 19, doc. 4 p 21 et doc.1 p 22 : Faire présentation puis lancer l'exercice.

Correction :

La carte présentant l'IPH1 permet de mettre en évidence deux espaces de grande pauvreté dans le monde, l'Afrique subsaharienne et l'Asie du Sud. En effet dans ces états souvent classés dans les **PMA** par l'ONU, la pauvreté touche plus de 23% de la population et peut atteindre 60% ce qui signifie qu'1/4 à 3/5 des habitants vivent dans une grande pauvreté.

Les conséquences de cette pauvreté sont multiples. Elle conduit dans un premier temps, à une forte **mortalité infantile**, variant dans les régions les plus pauvres de 46 à 154 ‰, ce qui signifie que 5 à 15 sur 100 n'atteignent pas l'âge de 1 an. Les raisons de cette mortalité sont multiples mais se rattachent tous à la pauvreté. En effet, comme le montre l'affiche d'Action contre la faim, près de 1 milliard d'êtres humains- et principalement des enfants- souffrent de **malnutrition ou de sous-nutrition**. D'autre part, l'accès au soin est très réduit. Contrairement au pays du Nord, l'obésité est quasiment inexistante et bien au contraire de très nombreux enfants souffrent **d'insuffisance pondérale**.

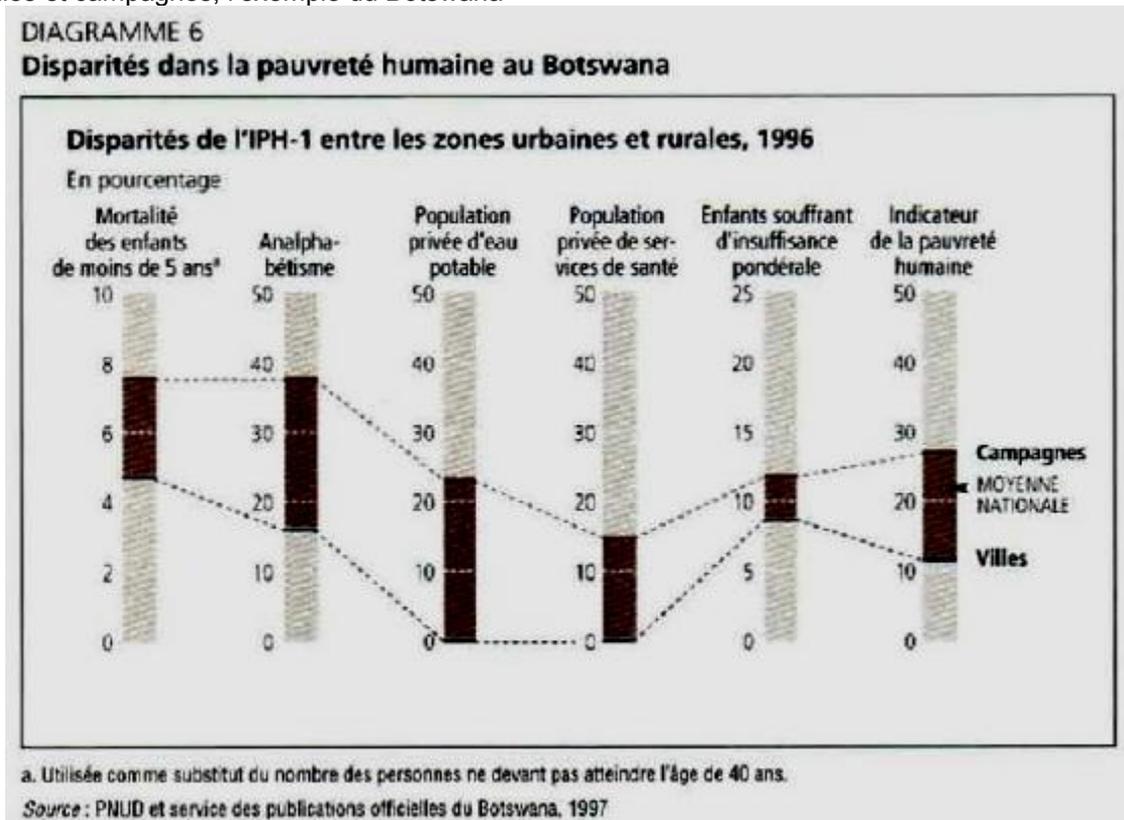
Dans les villes des pays du Sud, l'extrême pauvreté se traduit par le développement de **Bidonvilles**, quartiers illégaux comme celui de Mumbai dans l'ouest de l'Inde où s'entasse des milliers d'habitants. Ces quartiers souvent situés à proximité des centres urbains modernes ne disposent d'aucune installation sanitaire. Les conditions d'**hygiène** sont souvent déplorables (absence d'eau potable, d'assainissement et de collecte des déchets) ce qui accentuent les risques de maladies, en particulier chez les enfants.

La pauvreté touche une part très importante de la population mondiale en particulier dans les pays dit du Sud et plus précisément en Afrique et en Asie du Sud.

La pauvreté varie d'un pays à l'autre mais aussi à l'intérieur d'un même état en fonction du mode de vie et du lieu de vie.

3. Une inégale pauvreté à l'intérieur des états

a. Villes et campagnes, l'exemple du Botswana



Q1. Complétez ce tableau :

En %	Campagnes	villes
Mortalité juvénile (- de 5 ans)	8	5
analphabétisme	40	16
Population sans eau potable	25	0
Population sans service de santé	15	0
Enfants souffrant d'insuffisance pondérale	12	8
IPH1 total	26	12

Q2. Quelle(s) conclusion(s) pouvez-vous tirer de cette étude ?

Dans les pays du Sud et en particulier dans les PMA, la pauvreté est généralement plus forte dans les zones rurales que dans les espaces urbains. Cela explique qu'une part importante de ruraux choisit de quitter leur campagne pour vivre dans les villes. Ce phénomène qualifié d'exode rural est une des principales formes de migration interne aux états du sud.

b. Des inégalités entre les régions et les groupes sociaux, le cas de l'Inde.

Etude de documents : p 22-23 : Nature des documents.

Q1. Relevez dans les docs. 2, 3, 5 p 22-23, trois éléments témoignant des écarts extrêmes entre riches et pauvres en Inde.

Q2 : Docs 4,5 p 23. Quels sont ceux qui ont profité de la croissance économique indienne ?

Q3 : Pourquoi peut-on parler de « diagonale de la pauvreté » en Inde.

Conclusion.

Dans la plupart des pays du Sud, la pauvreté varie d'une région à l'autre. En Inde, les plus pauvres sont souvent des ruraux ou de nouveaux citadins venus des campagnes. Les écarts sont immenses entre les élites riches du pays et l'immense majorité de la population qui vit dans la précarité. 27% des indiens (soit plus de 260 millions de personnes) vivent dans la pauvreté et ne bénéficie pas de l'enrichissement général de l'Union Indienne. Malgré la croissance actuelle, les classes moyennes restent minoritaires. On constate une extrême concentration de la richesse entre les mains de quelques centaines de familles, ainsi les cents plus riches disposent d'une fortune 5 fois supérieures à celle des 300 millions les plus pauvres. La géographie de la pauvreté laisse apparaître une « diagonale de la pauvreté » traversant l'Inde selon un axe NE-SO depuis le Bihar au Maharashtra, il s'agit de l'espace le plus peuplé de l'Inde mais aussi de celui qui présente les plus grandes inégalités puisqu'on y trouve, comme par exemple à Mumbai, les élites les plus riches et les populations les plus pauvres (campagnes du Bihar ou bidonville de Mumbai).

Séance n° 4, 5.

II. Satisfaire les besoins de plus de 9 milliards d'hommes en 2050

1. Des foyers de peuplements.

Etude de carte.

Carte p26-27: Nature de la carte + identification des foyers.

Nature du Foyer :	Localisation	Population :
Grands foyers :	- - -	
Foyers secondaires :	En Amériques : - - - - En Afrique : - - - - En Asie : - -	

L'Humanité n'est pas répartie de façon homogène sur la planète et se concentre dans de grands foyers ou des foyers secondaires le plus souvent dans les espaces maritimes ou le long de grands fleuves ou aux bords de grands lacs. Il existe donc des espaces « vides » d'homme ou très peu peuplés qualifiés de déserts humains. La concentration des hommes posent la question de l'exploitation des richesses et donc du développement durable. En effet, les hommes organisent et exploitent les territoires qu'ils occupent et sont donc à l'origine de modification importante voire de destruction dans leur environnement. L'accélération technologique, loin de diminuer notre impact écologique, a profondément accentué notre empreinte. Mais l'un des facteurs les plus importants demeure la capacité de la planète à satisfaire **durablement les besoins** de l'Humanité.

Carte 2 p 28 :

La répartition de la population conditionne les besoins de chaque pays. Il n'existe pas de lien entre la taille d'un état et son peuplement, certains peuvent être immense et peu peuplé comme l'Australie (7,7 M km² et 22 millions d'habitants), d'autres peuvent présenter des densités très élevées comme le Bangladesh (156 millions d'Habitants pour 144 000km²).

2. Quelles perspectives démographiques pour la planète ?

Nombre d'enfants par femme : taux de fécondité : Moyenne mondiale = 2,75. Population va continuer de croître.

Seuil de renouvellement des générations : 2,1 (génération des enfants = génération des parents = stabilité de la pop.)

Perspectives par continent :

- La population devrait connaître un accroissement démographique de 3 milliards d'êtres humains en 40 ans.
- Depuis 1965, le taux de croissance démographique annuel a été divisé par deux et devrait conduire à un arrêt de la croissance avant 2100.
- Les conditions de vie se sont fortement améliorées car l'espérance de vie moyenne sur Terre est passé de 45 ans en 1950 à 67-68 ans aujourd'hui.
- Une révolution silencieuse majeure s'est produite ; une majorité d'humains vivent en villes. D'ici 40 ans, 2/3 des hommes y vivront soit 6 Mds d'individus contre 3 Mds dans les campagnes.

La répartition de la population conditionne **les besoins** de chaque pays. Il n'existe pas de lien entre la taille d'un état et son peuplement, certains peuvent être immenses et peu peuplés comme l'Australie (7,7 M km² et 22 millions d'habitants), d'autres peuvent présenter des densités très élevées comme le Bangladesh (156 millions d'Habitants pour 144 000km²).

Répartition de la population	Croissance de la population
<p>A l'échelle planétaire :</p> <ul style="list-style-type: none">- Les pays du sud représenteront plus de 85% de l'Humanité contre 15% pour les pays du Nord soit respectivement 6,8 Mds et 1,2 Mds d'habitants.- L'Asie restera le continent le plus peuplé (60% de l'Humanité) mais la part de l'Afrique sera de plus en plus importante (2 milliards soit 25% de l'Humanité)- 14 états dépasseront les 100 millions d'habitants <p>A l'échelle régionale :</p> <ul style="list-style-type: none">- L'Inde aura autant d'habitants que la Chine (plus de 1,4 Mds)- La Russie comptera près de 13 millions d'habitants en moins...	<p>A l'échelle planétaire :</p> <ul style="list-style-type: none">- On distingue quatre types de situation :<ul style="list-style-type: none">➤ Les pays à croissance rapide (taux supérieur à 1,5% par an) dont la pop. va doubler en moins de 47 ans (voire 25 ans pour ceux ayant la plus forte croissance)➤ Les pays à croissance moyenne (Tx de C compris entre 1 et 1,5% par an) doublement entre 47 et 70 ans.➤ Les pays à croissance lente (Tx de C ≤ 1%)➤ Les pays en décroissance (Tx de C ≤ 0%) qui vont donc connaître une baisse de leur population (sauf si immigration)

Les perspective démographiques ont beaucoup évolué depuis les années 1990, la baisse de la fécondité qui accompagne les changements de mode de vie, est générale, exceptée en Afrique Noire. Ainsi donc les perspectives ont été révisées et restent révisables. Mais d'une manière générale, les démographes s'accordent sur le fait qu'il ne faut pas redouter « la bombe P(opulation) mais l'accroissement de la population pose de nombreuses questions à la capacité de la planète à satisfaire durablement les besoins des humains.

La plupart des démographes rappellent que le problème ne vient pas de la population mais de notre consommation car il est nécessaire de rappeler que « l'humanité doit reconnaître que la capacité maximale de la Terre à des limites physiques, biologiques et écologiques finies ».

Séance n°5 : une courte étude de cas, initiation à l'ensemble documentaire.

3. La croissance économique profite-t-elle à tous : exemple de Shenzhen. (p20-21)

Quelques précisions :

HK / Macao : Régions administratives spéciales. Anciens territoires britannique et portugais rendus (rétrocession) à la Chine en 1997 et 1999.

Questions :	Informations à retenir :
Utilisez les documents pour présenter l'espace étudié.	Shenzhen : Ville nouvelle du sud de la Chine créée en 1980. ZES : région spéciale ouverte aux entreprises étrangères. Proximité de HK une des trois grandes métropoles chinoises (RAS), de Macao ainsi que de Guangzhou (Canton) estuaire de la Pearl River. Zone de contact entre pays du Nord (territoire de HK et de Macao) et pays du Sud (reste de l'espace chinois).
En quoi l'architecture de la ville témoigne-t-elle d'une croissance rapide. Quelles activités ont permis cette croissance ?	Shenzhen est une « ville nouvelle » créée en 1980. Elle est située dans une vaste plaine entre HK et Guangzhou. L'architecture de tours et d'immeubles d'habitats collectifs témoigne d'un développement rapide dont le modèle est la ville américaine. Comme le montre le graphique de la carte 3, les activités économiques qui se sont développées sont essentiellement tertiaires (services) et industrielles. Une part très importante de la production est destinée à l'exportation. De grandes entreprises de haute technologie comme Apple, Nokia, Sony font fabriquer leurs produits par des entreprises de Shenzhen dont la plus importante est Foxconn.
Quels éléments témoignent d'un accroissement du niveau de vie général de la population ?	Le niveau de vie est mesuré par IDH. On constate grâce à la carte 4 que le Guangdong, province dans laquelle se situe Shenzhen est l'une des plus développées de Chine. Son IDH est supérieur à la moyenne chinoise. On voit également sur la carte que les provinces voisines de l'ouest ont un niveau de vie très inférieur ce qui contribue à d'importantes migrations internes (exode rural en particulier). La population de la ville compte une « importante classe moyenne » qui en fait la ville la « plus bourgeoise » de Chine.
Quels éléments témoignent des importantes inégalités sociales ?	Comme on peut le lire dans les docs 2 et 5, il existe dans la ville d'importantes inégalités. Les ouvriers pauvres et « serviles » constituent un groupe nombreux et sont contraints de vivre et de travailler dans des conditions difficiles. Une part de la population, les plus pauvres « occupent des logements précaires » car ils résident dans l'espace urbain sans autorisation, « dans une illégalité plus ou moins tolérée ». Il s'agit pour la plupart de jeunes « migrants venus d'autres régions ». Cette population marginalisée est qualifiée de population flottante.

La rédaction :

Utilisez les informations recueillies pour rédiger un texte d'une quinzaine de lignes sur le sujet suivant.

Le développement économique de Shenzhen n'a pas fait disparaître les inégalités sociales.

Séance n°6-7 :

III. Comment définir le développement durable et par quels moyens peut-on le mettre en œuvre ?

1. Définition de la notion de développement durable.

Mettre en œuvre des modes durables de développement : c'est introduire la notion de « durabilité ».

La « durabilité » des modes de développement vise à réduire les inégalités, à sans compromettre le devenir des générations futures. Les modes durables de développement doivent assurer les besoins sociaux et économiques des sociétés humaines tout en cherchant des techniques permettant de diminuer les gaspillages et de mieux gérer l'environnement.

Depuis les années 1970, une prise de conscience est intervenue dans de nombreux états pour trouver des nouveaux modes de développement.

Carte P34/35.

L'ONU a organisé des sommets dits de la Terre. Ces sommets de la Terre sont des rencontres ayant lieu tous les dix ans entre dirigeants mondiaux depuis 1972, avec pour but de définir les moyens de stimuler le développement durable au niveau mondial. Le premier sommet a eu lieu à Stockholm (Suède) en 1972, le deuxième à Nairobi (Kenya) en 1982, la troisième à Rio de Janeiro (Brésil) en 1992, et le quatrième et dernier en date à Johannesburg (Afrique du Sud) en 2002. Le prochain sommet devrait se dérouler de nouveau à Rio de Janeiro, en 2012.

D'autres sommets sont organisés mais ont une dimension plus **écologique** comme les **conférences internationales sur le climat**. Celle de Kyoto en 1995 a donné lieu à un protocole, signé en 1997 par de nombreux états, visant à réduire les émissions de gaz à effet de serre (GES). Mais les accords sont difficiles à trouver entre les différents états et groupes de discussion, l'échec de la Conférence de Copenhague en 2009 a montré les divergences entre les états mais aussi les experts.

Tout ceci, ainsi que nos propres réticences à changer de mode de vie conduit à une difficile mise en œuvre de politique internationale dans le domaine du développement durable. La mise en œuvre de modes durables de développement suscite bien des débats, tant sur la mesure et l'ampleur de « la crise écologique », qui est à leur origine, que sur le degré de durabilité à adopter.

L'éventail des opinions va des partisans du progrès technique pour satisfaire les besoins à ceux de la « décroissance » qui récusent même le terme de développement.

[Schéma de synthèse sur les conditions du développement durable](#). (Power point joint)

2. Un exemple de politique de développement durable, l'UE :

P42/43 : La classe est divisée en quatre groupes qui travaillent sur des 4 documents du livre+ texte Natura 2000.

DD : objectif de l'UE inscrit dans le traité d'Amsterdam de 2007.

Doc 1 : un programme l'agenda 21

Q1 : Quels sont les grands axes de la politique européenne en matière de DD. Donnez des exemples d'actions possibles pour chaque grand thème.

Doc 2 : Des actions concrètes : la politique commune de la pêche.

Q2 : Quelles actions l'UE cherche-t-elle à mettre en place ? Identifiez les différents acteurs et leur attitude.

Doc. 3 : Réchauffement climatique et énergie.

Q 3 : Quels sont les objectifs de l'UE d'un point de vue climatique et énergétique ? Pourquoi cela nécessite-t-il un « dépassement des frontières » ? Quelle difficulté internationale le texte n'évoque-t-il pas ?

Doc4 + texte ci-dessous. : La protection de la biodiversité.

Q4 : Quels sont les objectifs du projet Natura 2000 et quels sont les pays les plus impliqués ?

Extrait du site natura2000.fr

Les objectifs de Natura 2000

Avec la constitution du réseau Natura 2000, l'Europe s'est lancée dans la réalisation d'un ambitieux réseau de sites écologiques dont les deux objectifs sont : préserver la diversité biologique et valoriser le patrimoine naturel de nos territoires.

Les sites s'étendent sur toute l'Europe de façon à rendre cohérente cette initiative de préservation des espèces et des habitats naturels. Le vol des oiseaux migrateurs nous rappelle avec poésie que la nature et sa préservation n'ont pas de frontières.

Deux directives européennes pour atteindre les objectifs de Natura 2000 (directives = lois européennes) En la matière, les deux textes de l'Union les plus importants sont les directives « Oiseaux » (1979) et « Habitats faune flore » (1992). Elles établissent la base réglementaire du grand réseau écologique européen. Les sites désignés au titre de ces deux directives forment le réseau Natura 2000.

La directive « Oiseaux » propose la conservation à long terme des espèces d'oiseaux sauvages de l'Union européenne en ciblant 181 espèces et sous-espèces menacées qui nécessitent une attention particulière. Plus de 3000 sites ont été classés par les Etats de l'Union en tant que Zones de Protection spéciales (ZSP). **La directive « Habitats faune flore »** établit un cadre pour les actions communautaires de conservation d'espèces de faune et de flore sauvages ainsi que de leur habitat. Cette directive répertorie plus de 200 types d'habitats naturels, 200 espèces animales et 500 espèces végétales présentant un intérêt communautaire et nécessitant une protection. Les Zones Spéciales de Conservation (ZSC), actuellement plus de 20000 pour 12% du territoire européen, permettent une protection de ces habitats et espèces menacées.

Correction :

L'UE veut mettre en place une politique de Développement Durable et a donc fixé des objectifs et des moyens d'actions. Il s'agit d'une politique communautaire qui engage les 27 pays membres de l'UE dans différents domaines.

Doc1 : Le DD nécessite l'adhésion des acteurs locaux.

10 grands axes ont été retenus et doivent donner lieu à des actions concrètes locales ou plus générales.

Axes du projet	Exemple d'action locale ou générale
Education à l'environnement et communication	Réforme des programmes de seconde de Géo en France.
Cohésion sociale	Réduire les inégalités entre les régions européennes. Projet de développement local
Ressources naturelles	Meilleure gestion des ressources et de leur exploitation (pollution, épuisement...) Recherche pour substituer des ressources épuisables par des ressources renouvelables.
mobilité	Favoriser les transports en commun et les transports propres
Espaces verts et biodiversité	Protection des sites et des espèces sensibles (Natura 2000) ; développer les espaces verts urbains
Impact de la ville	Réduire la consommation énergétique et les nuisances urbaines (redynamiser les centres-villes, bruit...)
Economie durable	Maintenir les emplois dans les régions en difficulté. Créer de nouvelles activités économiques dans le domaine de l'écologie (énergies vertes, recyclage...)
Déchets urbains	Réduire, recycler et valoriser les déchets urbains.
Qualité environnementale	Réduction de la pollution, identifier les dangers, les mesurer et avertir : http://www.airqualitynow.eu/fr
Espace public	Accentuer l'accès des plus défavorisés aux espaces publics réels mais aussi virtuel via Internet (services publics en ligne).

Q2 : La politique commune de la pêche.

Les états de l'UE ont délégué à l'UE leur souveraineté en matière de pêche et d'agriculture. Les décisions dans ces deux domaines sont donc communautaires et s'appliquent à tous les états.

Dans l'exemple du livre, on constate que l'UE réglemente la pêche des espèces en danger (ici le Thon rouge).

Elle impose des quotas de prises qui ne doivent pas être dépassés. Mais les acteurs de la filière s'opposent.

- les pêcheurs contestent les quotas et leur application.

- le gouvernement français oscille entre un soutien aux pêcheurs et une application de la directive européenne.

- les ONG écologistes comme Greenpeace, cherchent à empêcher la capture du thon et mènent des actions contre les pêcheurs.

Cet exemple montre qu'il est difficile de faire accepter par tous des mesures de protection ou de réduction de l'activité pour des motifs écologiques et environnementaux. Les acteurs économiques voient ces mesures comme une entrave à leur liberté mais surtout une perte de revenu, surtout si leurs concurrents ne sont pas soumis aux mêmes règles (ici, les bateaux n'appartenant pas à l'UE).

Q3 : réchauffement climatique et énergie.

L'UE est un des espaces qui est le plus engagé dans la lutte contre le réchauffement climatique décidé lors de la conférence de Kyoto en 1997. Les états membres se sont engagés à réduire de 20% leurs rejets de CO₂. L'objectif de limiter le réchauffement à 2°C d'ici 2050 n'engage pas que l'Europe qui si elle fait des efforts ne peut imposer aux autres pays du monde les mêmes efforts. Pour les Européens, la lutte contre le réchauffement passe par une coopération internationale au-delà de l'UE. Elle nécessite des partenariats entre tous les pays du monde pour gérer les risques d'accidents énergétiques et les effets négatifs des émissions de Gaz à effet de serre (GES) comme l'ont montré les accidents de Tchernobyl en 1986 et de Fukushima (2011)

Q4 : le DD passe par la protection de l'environnement.

Depuis plus de 30, l'UE a mis en place des directives pour la protection de la nature. Dans ce cadre, le plan Natura2000 a pour but la protection des vastes espaces dans lesquels vivent les espèces en dangers (200 animaux et 500 plantes). Il s'agit de signer **des accords locaux**, en particulier avec **les exploitants agricoles** pour qu'ils s'engagent sur des mesures de protections de la faune et de la flore. Ainsi, il faut délimiter des espaces de conservation de l'habitat qui impliquent des modifications dans les activités ou dans l'organisation des exploitations (ex : maintien des haies dans les régions de bocage, création de zones de repos pour les oiseaux migrateurs, de landes et des marais pour la reproduction de certains animaux voire le maintien de culture indispensable à la survie des espèces comme pour le Grand Hamster d'Alsace menacé de disparition par le développement de la culture du maïs au détriment de son alimentation constitué de céréales comme le blé dur ou l'orge...)

Les pays d'Europe ne sont pas tous engagés dans une démarche active de protection. L'Espagne ou la Bulgarie protègent plus d'un tiers de leur surface. La France moins de 20%. Certains états ont créés plus de 3 000 sites protégés alors que d'autres n'en ont qu'une 40^{aine}. Là encore, les intérêts économiques priment sur les intérêts écologiques

Conclusion Générale du cours :

Les niveaux de développement sont très inégaux et la perception de la nécessité d'adapter notre économie à la durabilité des ressources et à la viabilité de notre environnement dépend beaucoup de ce niveau de développement. Les pays les moins avancés doivent avant tout satisfaire les besoins immédiats de leur population avant de se préoccuper de l'impact de leur comportement sur le climat ou la planète. En revanche, à l'échelle locale, la protection de l'environnement peut devenir une priorité si elle permet le maintien des activités et une plus grande satisfaction des besoins. Le problème est parfois une question de perception : A quoi bon préserver une forêt primaire si cela ne conduit pas à un accroissement des revenus et au contraire, réduit le niveau de vie, tout le but de la politique de développement durable est d'apporter une réponse à cette question.